



**ATELIER D'ÉCRITURE ET DE PRISES DE VUE  
D'UN PREMIER FILM DOCUMENTAIRE**  
de juin 2023 à février 2024

pour les réalisateurs domiciliés en Normandie

**Normandie Images propose un atelier d'écriture aux auteurs réalisateurs domiciliés en Normandie porteurs d'un projet de premier film documentaire ou n'ayant jamais réalisé de film documentaire produit par une société de production.**

Avec l'accompagnement de la réalisatrice et monteuse **Daniela de Felice\***, sous forme d'échanges collectifs et individuels réguliers sur chaque projet, l'atelier permet aux participants de développer l'écriture de leur projet dans un cadre professionnel.

Deux journées avec le réalisateur et chef opérateur **Mathieu Chatellier\*** permettent de s'initier à la technique de prises de vue, d'envisager le tournage de scènes et de personnages, de questionner leur regard et leur place, d'expérimenter/de tester des hypothèses filmiques au regard des enjeux de leur projet... Ainsi, les exercices pratiques et les échanges sur les images tournées enrichissent et précisent l'écriture des projets.

Entre chaque rencontre, les auteurs travaillent à l'écriture de leur projet selon les pistes proposées et réalisent des tests de tournage / repérages.

**8 rencontres sont prévues sur 7 mois, 6 samedis en groupe à Normandie Images à Hérouville St Clair (à proximité de Caen) et à Rouen en alternance, 2 rencontres individuelles d'une heure en visioconférence :**

- 1- Atelier le samedi 3 juin à Hérouville St Clair
- 2 - Atelier le samedi 9 septembre à Rouen
- 3 - Rendez-vous d'une heure le samedi 30 septembre en visioconférence
- 4 - Atelier prises de vue 1/2 le samedi 21 octobre à Hérouville St Clair
- 5 - Atelier le samedi 18 novembre à Rouen
- 6 - Rendez-vous d'une heure le samedi 9 décembre en visioconférence
- 7 - Atelier prises de vue 2/2 le samedi 20 janvier à Hérouville St Clair
- 8 - Atelier le samedi 10 février à Hérouville St Clair

La participation à l'atelier est gratuite.

Le nombre de participants étant limité à 6 auteurs réalisateurs, les demandes de participation feront l'objet d'une sélection.

**Les candidats qui postulent s'engagent à être disponibles pour les 8 rencontres et à transmettre leur dossier aux autres participants.**

**Pour postuler, les candidats doivent transmettre jusqu'au 14 mai (inclus) par mail à [fannychereau@normandieimages.fr](mailto:fannychereau@normandieimages.fr) un dossier PDF comprenant :**

- une lettre de motivation
- un dossier de présentation permettant de percevoir un projet de film

- éventuellement, un choix d'images tournées
- un CV
- dans un document séparé, un justificatif de domicile nominatif (liste des documents acceptés en 3<sup>e</sup> page)

## Annonce des résultats le 17 mai

### Contacts :

Fanny Chéreau, Responsable fonds d'aide création cinéma audiovisuel et accompagnement des professionnels

02 31 06 23 29 - [fannychereau@normandieimages.fr](mailto:fannychereau@normandieimages.fr)

**\*Daniela de Felice** est née à Milano et vit à Caen (14).

Elle est monteuse et réalisatrice de plusieurs films documentaires.

En 1999, son premier film, "Coserelle", est remarqué dans de nombreux festivals.

En 2006, elle co-réalise avec Matthieu Chatellier "(G)rêve général(e)", diffusé à Visions du Réel, aux rencontres de Gindou, à Corsica Doc, au festival Traces de Vies et fait l'objet de nombreuses projections en Europe.

En 2007, "Libronero" reçoit le Prix du Pavillon au festival Côté Court de Pantin, et est sélectionné à la Mostra del Nuovo Cinema di Pesaro.

En 2013, "Casa" est primé au Cinéma du Réel, à Dok Leipzig et aux Rencontres de Cerbère, également diffusé à Visions du Réel, aux Rencontres de Gindou et sur la plateforme de l'Institut Français.

Daniela coréalise avec Matthieu Chatellier en 2019 le court métrage de fiction "Angèle à la Casse", sélectionné aux Festivals Côté Court de Pantin, de Grenoble, Alès, Off-courts...

En 2020, "Mille fois recommencer", portrait de jeunes étudiants s'engageant dans la voie artistique et la sculpture sur marbre à Carrara, est sélectionné à Gindou, primé pour la Meilleure Réalisation au Festival du film de Buenos Aires.

Son dernier film, "Ardenza", est sélectionné en compétition au prochain festival Visions du Réel à Nyon.

\*Issu de l'École Louis Lumière, **Matthieu Chatellier** est cinéaste et chef opérateur. Il compose des œuvres singulières hantées par l'humain et sa vulnérabilité, en explorant ses thèmes de prédilection : l'intimité et le huis clos.

Son premier film *(G)rêve général(e)* (2008), coréalisé avec Daniela de Felice, est le récit d'une lutte politique menée par de jeunes étudiants bloquant leur université. Il réalise *Voir ce que devient l'ombre* (2010), *Doux Amer* (2011), *Sauf ici, peut-être* (2013), *La Mécanique des corps* (2016), *De part et d'autre* (2022).

Il renoue avec la fiction et la co-réalisation avec Daniela de Felice en 2019 pour le court métrage *Angèle à la Casse*. En 2021, il réalise un premier long métrage de fiction, *Nos forêts*, dans lequel il expérimente une forme autarcique, portée par des comédiens non professionnels.

Ses films ont été sélectionnés et primés dans les plus grands festivals internationaux.

Également chef opérateur, il a assuré l'image des films de nombreux réalisateurs de fiction ou de films documentaires.



## **JUSTIFICATIFS DE RÉSIDENCE EN NORMANDIE**

**Pour justifier l'adresse de son domicile en Normandie, l'un de ces documents, nominatif et de moins de 3 mois ou de l'année en cours s'il s'agit d'un justificatif annuel, doit être présenté (les mentions confidentielles sont à supprimer) :**

- attestation titulaire de contrat de fournisseur d'énergie
- attestation d'assurance habitation
- quittance de loyer
- avis de taxe foncière
- relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement
- attestation pôle emploi
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- avis d'impôt ou de non imposition sur les revenus
- + pour les moins de 25 ans rattachés au foyer fiscal des parents, déclaration des revenus faisant apparaître les prénom, nom et date de naissance du jeune

**Ne sont pas acceptées les factures et les attestations sur l'honneur.**